

+  
VALORISER MON  
PATRIMOINE

+ MAÎTRISER  
MES DÉPENSES



J'éco-rénove

J'économis €

+  
AMÉLIORER MON  
CONFORT THERMIQUE

+ LUTTER CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE



Bénéficiez de **subventions** pour  
vos **travaux de rénovation** ou **d'isolation**.  
Renseignez-vous au 04 37 48 25 90

Propriétaires d'une maison individuelle ou en copropriété, la Ville de Saint-Priest vous accompagne et vous aide financièrement dans votre projet de rénovation visant à améliorer les performances énergétiques de votre logement. L'aide de la commune vient compléter les aides et dispositifs existants.



### **Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle :**

- > **Aide de 4500 €** pour des rénovations atteignant le niveau BBC, si réalisation de 2 postes de travaux d'isolation du bâti.
- > **Aide de 1500 €** pour les rénovations permettant au moins 55% de gain énergétique (hors ménages modestes et très modestes).
- > **Aide de 2000 €** pour les ménages modestes et très modestes, bénéficiaires d'une aide ANAH au titre du dispositif MaPrimeRenov parcours accompagné.



### **Vous êtes en copropriété :**

- > **Aide de 500 € par logement, plafonnée à 50 000 €** par copropriété pour des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE).

Ces aides sont susceptibles d'évoluer. Rapprochez-vous de la permanence SOLIHA pour plus d'informations.



La Ville missionne ALEC et SOLIHA pour accompagner les San-Priots dans leurs projets de rénovation et constituer les dossiers de demande de subvention. **Ainsi, seuls les ménages accompagnés par ces associations pourront bénéficier de l'aide de la Ville.** Toute demande de subvention de la part d'un autre accompagnateur ne pourra être satisfaite.

## **Vous avez un projet d'éco-rénovation ?**

Voici les **4 étapes** à suivre :



Contactez l'Espace conseil France Renov de la Métropole de Lyon au **04 37 48 25 90**.



Recueillez les différents **conseils des professionnels** qui vont vous permettre d'affiner votre projet.



Faites faire les travaux nécessaires, **une fois les subventions accordées.**



Recevez votre subvention de la Ville de Saint-Priest.





**// Pour plus de renseignements :**

Espace conseil France Renov  
de la Métropole de Lyon

04 37 48 25 90 - [ecorenov@alec-lyon.org](mailto:ecorenov@alec-lyon.org)

**// Permanence d'information en mairie,  
les 2<sup>e</sup> mercredis du mois de 9 h 30 à 12 h  
(accueil uniquement sur RENDEZ-VOUS)**

> Prise de rendez-vous auprès de SOLIHA

- Par téléphone : 04 78 21 29 77
- Par mail : [habitatstpriest@solihha.fr](mailto:habitatstpriest@solihha.fr)
- Directement en ligne à partir du QR Code >>



**Dates des permanences sur l'année 2025 :**

- |              |                |               |
|--------------|----------------|---------------|
| • 8 janvier  | • 14 mai       | • 8 octobre   |
| • 12 février | • 11 juin      | • 12 novembre |
| • 12 mars    | • 9 juillet    | • 10 décembre |
| • 9 avril    | • 10 septembre |               |